

## 2<sup>DE</sup> PROFESSIONNELLE METIERS DE LA SECURITE

### PROCÉDURE SPÉCIFIQUE DE RECRUTEMENT

#### Notice explicative à destination du candidat et de son établissement

La candidature relève du responsable légal du candidat.

- **Démarches**

- ▶ **Candidat**

- Prendre connaissance des attendus, objectifs et obligations réglementaires de la filière des métiers de la sécurité en baccalauréat professionnel (voir ci-après : **Information générale**)
- Compléter la fiche de candidature et hiérarchiser les établissements d'accueil souhaités (voir **Fiche de candidature**)
- Participer à un ou plusieurs entretiens avec les membres de la direction et/ou l'équipe pédagogique de l'établissement d'origine
- Saisir les vœux dans l'application AFFELNET

- ▶ **Etablissement d'origine**

- Prendre connaissance des attendus, objectifs et obligations réglementaires de la filière des métiers de la sécurité en baccalauréat professionnel. **Document Information générale**
- Procéder à un/des entretien(s) avec chaque candidat :
  - Evaluer le degré d'engagement dans le projet d'orientation de chaque candidat.
  - Rappeler les attendus, objectifs et obligations réglementaires de la filière des métiers de la sécurité en baccalauréat professionnel. **Document Information générale**
- Compléter la fiche de candidature **au plus tard le 17 mai 2024**. **Document Fiche de candidature**
- Saisir la bonification totale dans AFFELNET **au plus tard le 07 juin 2024**.

- **La décision**

- Le candidat et ses responsables légaux ont accès aux résultats de l'affectation **fin juin 2024** sur **AFFELNET**
- Le candidat et ses responsables légaux doivent ensuite procéder à l'inscription dans l'établissement, aux dates communiquées par celui-ci.

## 2<sup>DE</sup> PROFESSIONNELLE METIERS DE LA SECURITE

### PROCÉDURE SPÉCIFIQUE DE RECRUTEMENT

#### Fiche à destination du candidat et de son établissement

#### **INFORMATION GENERALE : 2<sup>de</sup> professionnelle Métiers de la sécurité**

#### *Etablissement d'accueil :*

**Lycée des métiers du bois et de l'habitat** : 2 avenue du lycée - 12110 Aubin

Contact : 05 65 63 13 08 – Site : <https://lycee-metiers-aubin.mon-ent-occitanie.fr>

**Lycée Guynemer** : 43 rue Léo Lagrange - 31400 Toulouse

Contact : 05 61 14 71 14 - Site : <https://guynemer.mon-ent-occitanie.fr>

**Lycée polyvalent Marie-Louise Dissard dite Françoise** 5 bd Alain Savary - 31170 Tournefeuille

Contact : 05 34 61 32 00 Site : <https://dissard-francoise.mon-ent-occitanie.fr>

**Lycée Victor Duruy** : 3 bis allées Jean Jaurès 65201 Bagnères-de-Bigorre Cedex

Contact : 05 62 95 24 27 Site : <https://victor-duruy.mon-ent-occitanie.fr>

#### *Objectifs et contenu de la formation*

Le titulaire du bac professionnel « Métiers de la sécurité » peut être employé(e) dans les différents métiers relatifs à la sécurité, à la sûreté et à l'ordre public, à la protection des personnes, des biens et de l'environnement, au secours et assistance des personnes, à la prévention des risques de toute nature, à la gestion des crises, à la surveillance et au gardiennage, au respect de l'hygiène et de la salubrité.

Les élèves du baccalauréat seront formés pour occuper les fonctions d'Agent de sécurité jusqu'au Chef d'équipe mais aussi seront préparés à la poursuite d'études. Ils pourront se présenter aux différents concours de la sécurité publique ou civile.

Les Métiers de la sécurité se déclinent autour de trois domaines regroupant :

- La sécurité publique
- La sécurité civile
- La sécurité privée (sécurité incendie- sûreté)

Les périodes de formation en milieu professionnel (de 20 semaines) se **déroulent obligatoirement au sein des trois domaines de sécurité.**

#### **Certaines capacités sont attendues**

- |  |   |
|--|---|
| - La capacité à s'intégrer dans un groupe et à travailler en équipe                            | - L'esprit de synthèse dans l'objectif de rendre compte |
| - Le sens du contact et du dialogue et d'écoute  | - Sens de l'engagement et du dévouement                 |
| - L'aptitude à respecter la confidentialité des informations et à observer un droit de réserve | - Sens des responsabilités, respect de la hiérarchie    |
| - Rigueur, sang-froid et observation   | - Ouverture d'esprit                                    |
| - Autonomie dans le travail  |   |

#### **Conditions particulières pour exercer ces métiers**

- Avoir une bonne condition et résistance physique
- Avoir de bonnes capacités relationnelles et de gestion des conflits
- Savoir gérer le stress et la pression
- Savoir observer
- Avoir une bonne capacité de vigilance, décisionnelle et d'autonomie
- Etre titulaire d'un casier judiciaire vierge pour pouvoir exercer en sécurité publique et en sécurité privée (Cf. aspect réglementaire ci-dessous)

#### **Risques et contraintes liés à l'activité professionnelle**

- Risques psycho-sociaux : agression verbale ou physique, fatigue intellectuelle (vigilance ++)
- Contraintes : milieu bruyant, foule, intérieur/extérieur, sous-sol, travail sur écran, posture debout prolongée, déambulation, port de charges lourdes, travail isolé possible, travail de nuit

### ***Aspect réglementaire***

Une carte professionnelle est obligatoire pour être recruté dans le secteur de la sécurité privée à l'issue de la formation « Métiers de la sécurité ». Son attribution **nécessite des conditions de validité contrôlé par le CNAPS<sup>1</sup>.**

<https://www.cnaps.interieur.gouv.fr/Vos-demarches/Vous-etes-un-particulier/Exercer-le-metier-d-agent-de-securite-privee/Exercer-le-metier-d-agent-de-securite-privee>.

Pour plus d'information, consulter la [fiche dédiée](#) sur le site Onisep.fr

---

<sup>1</sup> Conseil national des activités privées de sécurité : Etablissement public administratif de l'État sous tutelle du ministère de l'intérieur

**2<sup>DE</sup> PROFESSIONNELLE METIERS DE LA SECURITE**

## PROCÉDURE SPÉCIFIQUE DE RECRUTEMENT

**Fiche de candidature****&****Avis de gestion de l'établissement d'origine**

**Bonification à saisir dans AFFELNET par l'établissement d'origine avant le 07 juin 2024 dernier délai.**

**1. Partie à remplir par le candidat**

**Établissement(s) demandé(s) en précisant l'ordre de préférence (indiquer vœu 1, 2, 3 ou 4) :**

- Lycée du bois et de l'habitat - Aubin (12)
- Lycée M.L Dissard dite Françoise – Toulouse (31)
- Lycée Guynemer – Toulouse (31)
- Lycée Victor Duruy– Bagnères-de-Bigorre (65)

NOM (en lettres capitales) : .....

Prénoms : .....

Date de naissance : ..... G  F

NOM de la (des) personne(s) responsable(s) (père, mère, tuteur) : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Établissement fréquenté en 2024-2025 : .....

Classe suivie : .....

## 2. Partie à remplir par l'établissement d'origine

Date Entretien	Participants	Contenu de l'entretien

Observations dans l'établissement scolaire	Très favorable (200 pts)	Favorable (100 pts)	Réservé (0 pts)	TOTAL pts
Projet de l'élève (clarté, explicitation) : Recherches, mini-stage, participation aux portes ouvertes				
Comportement général et savoir être de l'élève (motivation, curiosité, implication sportive : UNSS, sens critique...)				
Engagement personnel et collectif de l'élève (projets, investissement dans une action remarquable, participation aux activités pédagogiques en dehors des cours...)				
Autonomie de l'élève dans son travail				
Engagement personnel de l'élève hors de l'établissement scolaire	OUI (200 pts)	NON (0 pts)		TOTAL pts
Associations sportives, club				
Associations d'aide aux personnes				
Rencontre avec des professionnels et/ou immersion en milieu professionnel des métiers de la sécurité (Police, SDIS, gendarmerie, organisations de sécurité privé). Engagement volontaire jeune sapeur-pompier, cadets de la sécurité publique				
Mini-stage dans la filière métiers de la sécurité dans un établissement scolaire				

<b>TOTAL GÉNÉRAL DE POINTS</b>	
--------------------------------	--

Date :

Cachet et signature :